



**SIVOM DE LA BURE**  
**2 place de la Patte d'Oie**  
**31370 RIEUMES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS  
 DU CONSEIL SYNDICAL DU SIVOM DE LA BURE**

Nombre de délégués en exercice : 27

Présents : 14

Absents : 13

Procurations : 2

Votants : 16

Date de la convocation : 30 mai 2023

**SEANCE DU 8 JUIN 2023**

**N° 2023-06-08-004**

L'an deux mille vingt-trois, le huit juin à 21 heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans Halle aux Marchands de Rieumes, sous la présidence de Madame Jennifer COURTOIS-PERISSE, Présidente.

**Etaient Présents** : Alain FOURIGNAN, William LARRIEU, Serge BONNEMAISON, Gilbert PAGAN, Eric CASTILLON, Patricia TOUROLLE, Martine LEZAT, Jennifer COURTOIS-PERISSE, Thierry CHANTRAN, Rémi MANGIN, Pascal ORAZIO, Louise GASTON, Didier GENEAU, Amandine ROUQUETTE.

**Etaient absents/excusés** : Christine FERRE, Isabelle AVERLANT, Chantal FABRE, Marc HAVRANEX, Sébastien POGGIALI, Ludovic THOMAS, Marie-Pierre JULIEN, Olivier LEDUC, Corinne PAYSSERAND, Stéphanie BILLIET, Michel BALLONGUE, Martine LABARRERE, Christophe GIRAUD.

**Ayant Donné procuration** : Christine FERRE à Alain FOURAIGNAN, Isabelle AVERLANT à William LARRIEU.

**A été désigné secrétaire de séance** : Thierry CHANTRAN

**Assistante de séance** : Isabelle MONTEBAULT

**OBJET :**

**TRAVAUX D'EXTENSION ET DE RÉNOVATION DE L'ECOLE ELEMENTAIRE :  
 CHOIX DU PRESTATAIRE POUR UNE ASSISTANCE  
 A LA MISE EN PLACE D'UN CONCOURS DE MAITRE D'OEUVRE**

Madame la Présidente rappelle :

Le Comité de Pilotage pour le suivi du projet de rénovation de l'école élémentaire s'est réuni le 3 mars dernier afin de participer à la restitution de l'étude « diagnostic et faisabilité financière du projet de rénovation de l'école élémentaire de Rieumes ». Au sortir de celui-ci, il a été décidé de faire désormais appel à un assistant à maîtrise d'ouvrage pour une assistance à la mise en place d'un concours de MOE (Maître d'œuvre) pour la phase candidature et pour la phase offres et l'établissement du programme détaillé des travaux.

Eu égard au fait que le montant de l'opération n'excède pas le seuil des marchés publics de 40 000 € HT, une consultation non formalisée a été lancée.

Ainsi, nous avons reçu une offre de la part du Cabinet d'Architecture Enzo et Rosso pour les montants suivants :

- Assistance concours MOE/Phase candidatures :	7 637.50 € HT
- Etablissement du programme détaillé :	8 450.00 € HT
- Assistance concours MOE/Phase Offres :	7 962.50 € HT
- <b>Soit un montant total de</b>	<b>24 050.00 € HT</b>

Madame la Présidente demande aux membres du Comité Syndical de se prononcer sur la validation de cette offre.

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le

Berger  
Levrault


ID : 031-243100906-20230608-20230608004-DE

Le Comité Syndical, après avoir ouï et délibéré à l'unanimité :

- **Valide** l'offre du Cabinet ENZO et ROSSO pour un montant de 24 050.00 € HT.
- **Mandate** Madame la Présidente pour signer le devis et gérer toutes les démarches administratives et financières liées à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, le 8 juin 2023  
Au registre suivent les signatures

*Pour copie certifiée conforme et exécutoire par Mme Jennifer COURTOIS-PÉRISSÉ, Présidente du SIVOM de la Bure, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture, le 27/06/2023 et de sa publication le 27/06/2023*

  
Jennifer COURTOIS-PÉRISSÉ  
Présidente (Hte-Gar.)  
